

Province de Québec
Municipalité de Fassett

Procès-verbal de l'assemblée régulière tenue le 12 octobre 2015 à 19h30 à l'Hôtel de ville situé au 19 rue Gendron à Fassett, à laquelle sont présents, messieurs les conseillers : Claude Joubert, Serge Villeneuve et Serge Gauthier.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur le pro-maire, Jean-Yves Pagé.

Est également présente : Mireille Dupuis, Secrétaire d'assemblée.

► **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Appel des conseillers
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée régulière du 14 septembre 2015.
5. Parole à l'assistance
6. Rapport
 - 6.1 De l'inspecteur en bâtiment
 - 6.2 De l'inspecteur municipal
 - 6.3 Du directeur des incendies
 - 6.4 Du maire – Voir feuille de plénière
 - 6.5 Des conseillers, conseillère
7. Finances
 - 7.1 Approbation des dépenses avec les chèques numéro 9825 à 9846 au montant de 21 965.99 \$ et les prélèvements numéro 1488 à 1509 au montant de 12 733.73 \$, adoption des comptes à payer au 30 septembre 2015 au montant de 19 404.03 \$ et des salaires payés pour un montant de 22 134.11 \$.
8. Correspondance
9. Suivi des dossiers
10. Avis de motion
11. Résolutions
 - 11.1 Avis de vacance du poste de conseiller au siège numéro 4.
 - 11.2 Dépôt de la lettre de démission de la conseillère au siège numéro 6, effective le 11 octobre 2015.
 - 11.3 Avis de vacance du poste de conseiller au siège numéro 6.
 - 11.4 Nomination d'un pro-maire du 13 au 30 octobre 2015.
 - 11.5 Renouvellement pour les copies de sauvegarde externes de la municipalité.
12. Varia
 - 12.1 Club Quad Papineau
 - 12.2 Party de Noël
 - 12.3 Assurance MMQ – Thermographie
 - 12.4 Plaisirs d'hiver – Édition 2016
 - 12.5 Ski Seigneurie
13. Questions posées par les membres
14. Levée de l'assemblée

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le pro-maire, Jean-Yves Pagé, déclare l'assemblée ouverte à 19h39.

2015-10-161

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Serge Villeneuve que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

2015-10-162

Approbation du procès-verbal du 14 septembre 2015.

Il est proposé par Serge Gauthier que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 14 septembre 2015 soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

► **PAROLE À L'ASSISTANCE**

► **RAPPORT**

- **De l'inspecteur en bâtiment**

Aucun

- **De l'inspecteur municipal**

Daniel a pris deux semaines de vacances.

Hélène a pris une semaine de vacances.

Laver station et regard de refoulement.

Branchement de l'aqueduc à la nouvelle ferme de Simon Lavergne.

- **Du directeur des incendies**

14 aout : Alarme incendie au 225, rue St-Henri à Montebello.
4 pompiers présents.

19 aout : Appel d'un citoyen pour faire la vérification d'une lanterne
chinoise qui volait au-dessus du village. 6 pompiers présents.

21 aout : Accident sur l'autoroute 50 au kilomètre 213. Face à face avec
un blessé grave. 7 pompiers présents.

26 aout : Pratique autopompe et pompe portative. 5 pompiers présents.

- **Du maire**

Lecture du rapport du maire.

- **Des conseillers**

Aucun.

2015-10-163

Approbation des dépenses et adoption des comptes à payer au 30 septembre 2015 et des salaires payés pour un montant de 22134.11 \$.

Il est proposé par Serge Villeneuve et résolu ;

Province de Québec
Municipalité de Fassett

QUE les comptes (annexe A – DU 01-09-2015 AU 30-09-2015) payés par les chèques numéros 9825 à 9846 au montant de 21 965.99 \$ ainsi que des prélèvements automatiques numéro 1488 à 1509 pour un montant de 12 733.73 \$ soient et sont ratifiés par ce conseil et d'en charger les montants au compte de la Municipalité de Fassett (compte # 603747).

Salaires du 1^{er} au 30 septembre 2015 : 22 134.11 \$.

Adopté à l'unanimité.

Certificat de fonds suffisants

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des fonds suffisants pour les fins desquelles ces dépenses sont projetées par le conseil de la municipalité de Fassett.

Diane Leduc, directrice générale

► **CORRESPONDANCE**

Voir tableau.

► **SUIVI DES DOSSIERS**

2015-10-164

Avis de vacance du poste de conseiller au siège numéro 4.

Avis est donné, conformément à l'article 333 de la LERM, aux membres du conseil municipal de la vacance au poste de conseiller numéro 4 suite à la démission de Monsieur Michel Bergeron. Une procédure d'élection partielle sera entreprise par le président d'élection conformément aux articles 335 et suivants de la loi. Le jour du scrutin aura lieu le 29 novembre 2015.

Adopté à l'unanimité.

2015-10-165

Dépôt de la lettre de démission de la conseillère au siège numéro 6, effective le 11 octobre 2015.

ATTENDU QUE Madame Françoise Giroux nous a remis une lettre de démission de son poste de conseillère au siège numéro 6;

ATTENDU QUE la date du 11 octobre 2015 est inscrite dans la lettre;

Il est proposé par Claude Joubert et résolu;

QUE le Conseil municipal de Fassett accepte la lettre de démission de Madame Françoise Giroux de son poste de conseillère au siège numéro 6.

ET QUE la démission sera effective en date du 11 octobre 2015.

Adopté à l'unanimité.

2015-10-166

Avis de vacance du poste de conseiller au siège numéro 6.

Avis est donné, conformément à l'article 333 de la LERM, aux membres du conseil municipal de la vacance au poste de conseiller numéro 6 suite à la démission de Madame Françoise Giroux. Une procédure d'élection partielle sera entreprise par le président d'élection conformément aux articles 335 et suivants de la loi. Le jour du scrutin aura lieu le 29 novembre 2015.

Adopté à l'unanimité.

2015-10-167

Nomination d'un pro-maire du 13 au 30 octobre 2015.

ATTENDU QUE le poste de maire est vacant;

ATTENDU QUE la pro-maire nous a remis sa démission;

Il est proposé par Serge Villeneuve et résolu;

QUE le conseil municipal nomme monsieur Jean-Yves Pagé comme pro-maire du 13 au 30 octobre 2015.

Adopté à l'unanimité.

2015-10-168

Renouvellement pour les copies de sauvegarde externes de la municipalité.

ATTENDU QUE la compagnie Groupe DL fait nos copies de sauvegarde depuis 1 an;

ATTENDU QUE c'est une nécessité d'avoir une copie externe des dossiers du serveur municipal;

Il est proposé par Serge Gauthier et résolu;

QUE le conseil municipal autorise la Directrice générale à renouveler le contrat de copies de sauvegarde externe à Groupe DL au montant de 600.00 \$ taxes en sus par année payable une seule fois et à signer tous documents relatif à ce contrat.

Adopté à l'unanimité.

Varia

Club Quad Papineau
Party de Noël
Assurance MMQ – Thermographie
Plaisirs d'hiver – Édition 2016
Ski Seigneurie

Question posées par les membres.

2015-10-169

Levée de l'assemblée

21h55 Il est proposé par Claude Joubert que la présente assemblée soit et est levée.

Adopté à l'unanimité.

Jean-Yves Pagé
Président d'assemblée

Mireille Dupuis
Secrétaire d'assemblée